

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, en conséquence.

28.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$1,628.45, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

Ajournement.

L. N. SENEAL,  
Secrétaire.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To report to Council accordingly.

28.—Submitted warrants verified by the City Comptroller and Auditor, amounting to \$1,628.45, as per certified list.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

Adjourned.

L. N. SENEAL,  
Secretary.